



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 14 AVRIL 2015**

L'an deux mille quinze, le quatorze avril à dix huit heures trente minutes,

Le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué pour une séance ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Georges ROUVIER, Maire.

Présents : M. Georges ROUVIER, M. Jean-Marc MILESI, Mme Dominique BARBA, M. MONTIER Daniel, Mme Laure BERDUGO, M. Olivier CORDOLEANI, M. Bruno GERTOSIO-DEPIERRE, M. Christian LUQUE, M. Louis MACHUEL, Mme Irma MONACO.

Absents excusés avec pouvoir : M. Jean-Luc CABASSON donne pouvoir à M. Louis MACHUEL

Absents excusés sans pouvoir :

Secrétaire de séance : Irma MONACO

Nombre de membres en exercice : 11 Nombre de membres présents : 10 Nombre de suffrages exprimés : 11
Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

**Délibération n° 2015-09 : Vote du Compte de Gestion 2014 de la Trésorerie Municipale
Service public de distribution d'Eau et Assainissement**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il convient d'approuver le Compte de Gestion du Trésorier Municipal avant d'approuver le Compte Administratif du service public de distribution d'eau potable et d'assainissement.

Monsieur le Maire expose que le compte de gestion dressé par le Trésorier Municipal accompagné des états de développement, des comptes de tiers, de l'état de l'actif, de l'état du passif, de l'état des restes à recouvrer et de l'état des restes à réaliser est en conformité avec le compte administratif, comme suit pour mémoire :

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2013	Résultat de l'exercice 2014	Résultat de clôture 2014
Investissement	86 884.96 €	-171 297.02 €	-84 412.06 €
Fonctionnement	2 612.23 €	27 363.29 €	29 975.52 €
Totaux	89 497.19 €	-143 933.73 €	-54 436.54 €

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE** le Compte de Gestion du service public de distribution d'eau potable et d'assainissement dressé par le Receveur Municipal de la trésorerie municipale pour l'exercice 2014.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à le viser et à le certifier conforme en sa qualité d'ordonnateur.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Pour copie certifié conforme

Le Maire

Georges ROUVIER

